



# NOTE DE PRESENTATION

## Brève et synthétique

### Budget primitif 2023

Cette note retrace les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. (*Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et Loi Notre*)

Cette note est disponible sur demande et sur le site internet de la ville.

Le budget dit primitif retrace l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la commune.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le Budget primitif 2023 est voté le 11 avril 2023 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De dégager de l'autofinancement afin de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- D'engager les dépenses d'investissement afin d'améliorer le cadre de vie.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

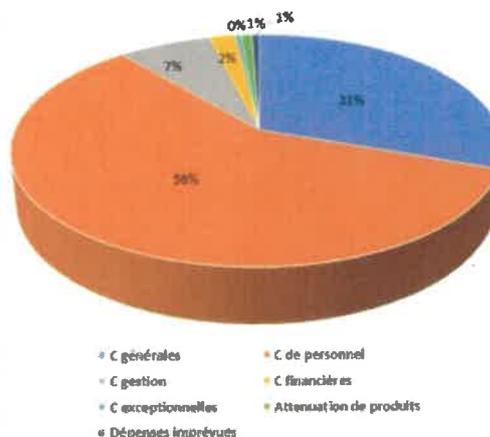
Le budget primitif 2023 se synthétise comme suit :

2023	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 613 000.00 €	3 613 000.00 €
Investissement	1 806 000.00 €	1 806 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 419 000.00 €</b>	<b>5 419 000.00 €</b>

## 1. Les dépenses en section de fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement 2023

Fonctionnement Dépenses	BP2023
C générales	902,700
C de personnel	1,724,300
C gestion	213,110
C financières	59,500
C exceptionnelles	12,500
Attenuation de produits	25,100
Dépenses imprévues	17,254
<b>Dépenses réelles</b>	<b>2,954,464</b>
Virement entre sections	478,000
Dotations aux amortissements,provisions et régularisations	180,536
<b>Dépenses totales</b>	<b>3,613,000</b>



Elles traduisent :

L'augmentation de l'énergie, des repas de cantines scolaires, des matières premières,  
Les prestations avec les entreprises extérieures pour l'entretien des voiries et des bâtiments,  
Les charges de personnel en raison du glissement vieillesse technicité, des carrières et de l'ancienneté des agents, de l'éventuelle revalorisation du point d'indice, de la hausse des cotisations, de l'avancement de grade et d'échelon des agents, de la couverture des besoins par des agents contractuels.

La Commune contribue au Fonds de péréquation de ressources intercommunales et communales.

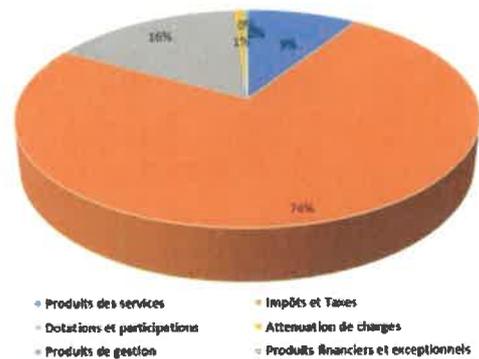
Les indemnités des élus n'ont pas augmenté.

Ces dépenses de fonctionnement sont complétées par les écritures d'ordre des amortissements.

## I. Les recettes en section de fonctionnement

## Recettes de Fonctionnement 2023

Fonctionnement Recettes	BP2023
Produits des services	243,422
Impôts et Taxes	1,978,000
Dotations et participations	423,450
Attenuation de charges	18,100
Produits de gestion	4,010
Produits financiers et exceptionnels	5,710
<b>Recettes réelles</b>	<b>2,672,692</b>
Résultats fonctionnement reporté	940,308
<b>Recettes totales</b>	<b>3,613,000</b>



Les principales recettes de la commune proviennent des impôts fonciers, qui représentent plus de la moitié de ses revenus. Elles sont complétées par les ressources issues de la vente de produits des services du Multi-Accueil et du Centre de loisirs, mais aussi des coupes de bois.

Le montant prévisionnel de la Dotation Globale de Fonctionnement fait apparaître une légère diminution liée à l'écrêtement et à la stagnation de la population.

La commune pourra compter sur la Dotation de Solidarité Rurale, des prestations de la CAF pour l'enfance et la Jeunesse.

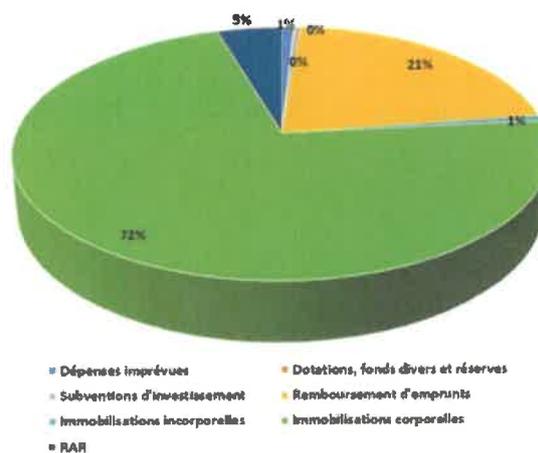
## II. Les dépenses et les recettes en section d'investissement

L'équilibre s'établit à 1 806 000 €

Les principaux postes de dépenses se traduisent par :

## Dépenses d'Investissement 2023

Investissement Dépenses	BP2023
Dépenses imprévues	10,000
Dotations, fonds divers et réserves	1,000
Subventions d'investissement	5,000
Remboursement d'emprunts	262,300
Immobilisations incorporelles	9,100
Immobilisations corporelles	872,454
RAR	55,956
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1,215,810</b>
Résultat investissement reporté	590,190
<b>Dépenses totales</b>	<b>1,806,000</b>



## Liste des principales dépenses

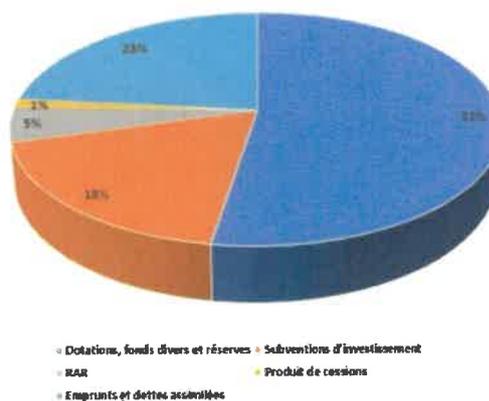
### Investissement 2023

IMMOS CORPORELLES (872 454€)	
<b>MO Ecoles</b>	<b>330,000</b>
Volrie	101,000
Passerelle MO + travaux	168,000
EP	135,000
Tolture Cish	80,000
Colombarium	22,000
Chèvrerie	5,000
Panneaux de signalisation	6,000
Peinture classe + ext Cousteau	5,000
Etagère Coust, armoire, meuble 12 bacs, meuble haut Tazieff, mobilier Pass'ados Cish, Tabourets el Coust + Mat coust, meuble (Inondation) Cish, rayonnage Mat Coust, 2 meubles vestiaires Pommes d'api Cish	4,390
Remorque	2,300
Tables et chaises achetées en 2022 Cish	1,874
Mobilier Mediathèque	1,800
Ordi portable Multi + Cish, disque dur Cish, enceinte Mat Coust	1,645
Trampoline, gros matelas, tapis gym Tazieff	1,645
Eau chaude bat B Cousteau	1,500
Accessoires mono brosse, aspirateur pro	1,200
Achats divers Pass'ados (luges, billard,...), mat de jardinage Cish	1,150
Lave vaisselle Pomme d'api, réfrigérateur, micro onde Cish	1,050
Souffleur	700
Tables extérieurs Pomme d'api + Mater Cish	700
Mat divers mairie	500
<b>TOTAL</b>	<b>872,454</b>

## Les principales recettes :

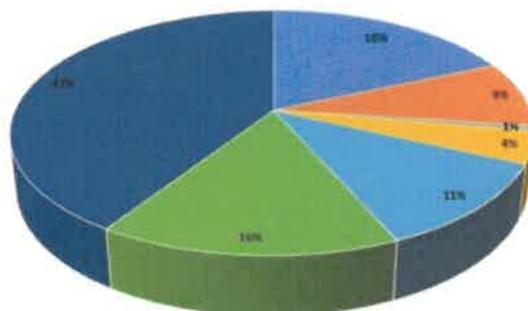
### Recettes d'Investissement 2023

Investissement Recettes	BP2023
Dotations, fonds divers et réserves	608,507
Subventions d'investissement	211,164
RAR	56,794
Produit de cessions	12,000
Emprunts et dettes assimilées	270,000
<b>Recettes réelles</b>	<b>1,158,465</b>
Amortissements + régularisations	169,536
Virement entre sections	478,000
<b>Recettes totales</b>	<b>1,806,000</b>



### III. La dette

#### Annuités 2023 de la dette par organisme prêteur

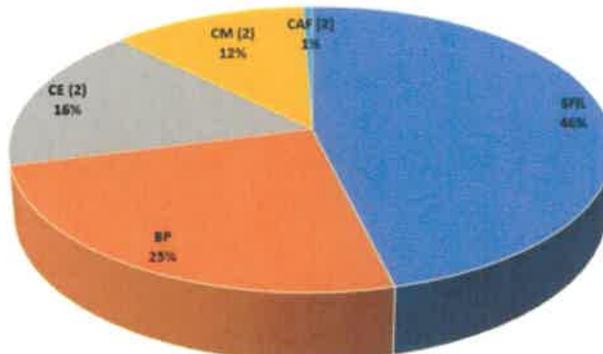


Annuités de la dette => 291K€  
 Dont capital -> 251K€  
 Dont intérêt -> 40K€

- 54K€ BANQUE POPULAIRE
- 2K€ CAF
- 33K€ CREDIT MUTUEL
- 119K€ SFIL
- 25K€ CAISSE EPARGNE
- 12K€ CREDIT MUTUEL
- 46K€ CAISSE EPARGNE

### Composition de la dette de 3 000 875 €

SFIL	1,384,446 €
BP	749,776 €
CE (2)	491,963 €
CM (2)	357,216 €
CAF (2)	17,474 €
<b>TOTAL</b>	<b>3,000,875 €</b>



### CONCLUSION :

Ce budget traduit la volonté de l'équipe municipale de maintenir un niveau raisonnable de dépenses de fonctionnement tout en garantissant un entretien régulier du patrimoine. Elle pourra compter sur ses traditionnelles recettes.

Le volume des travaux d'investissement se maintient et vise à améliorer le cadre de vie des essertois et essertoises.